



Cession parts sarl cogérants 50% association conflictuelle

Par **Zebresse**, le **04/05/2020** à **22:21**

Bonjour,

Bonjour,

Actuellement cogérante dans une sarl, je voudrais savoir si le fait de céder gratuitement mes parts à mes associés cogérant est possible ou non ?! Car notre association se passe très mal.

On me dit que non car assimilé à une donation déguisée.

Si quelqu'un a des compétences en la matière ou connaît un bon conseiller sur la région de Melun.

Par avance merci

Merci de vos réponses

Par **morobar**, le **05/05/2020** à **07:43**

Bonjour,

La réponse négative concerne l'aspect fiscal de la cession.

Sinon c'est toujours possible de donner un bien qu'on possède.